

Point d'actualités Coronavirus – Pays-Bas (22/04)

FAM d'après informations SER / CAA de la zone

Résumé :

Au 22 avril, 34 842 cas détectés (+708, sur un total de 181 000 tests effectués) et la barre des 4 000 décès est franchie ce jour (4 054, +138).

Le 21 avril, le gouvernement a annoncé la prolongation des mesures de confinement « intelligent » et de distanciation sociale actuelles jusqu'au 20 mai.

Des informations à jour et en anglais sont publiées ici pour les entreprises : <https://business.gov.nl/the-coronavirus-and-your-company/>

[Wageningen Bioveterinary Research mobilisée pour rechercher un vaccin contre le coronavirus.](#)

Prolongation jusqu'au 15 mai 2020 de l'interdiction d'entrée des voyages non essentiels de personnes en provenance de pays tiers vers l'Europe. Les frontières terrestres restent ouvertes.

A partir du lundi 27 avril, Royal FloraHolland supprimera progressivement la régulation de l'offre selon un plan par étapes pour revenir à la situation normale pour tous les groupes de produits.

Les principaux syndicats néerlandais FNV et CNV appellent les chaînes de supermarché néerlandaises à répercuter leurs résultats exceptionnels en cette période de crise sous forme de bonus à leurs salariés.

● **Contexte général**

Au 22 avril, 34 842 cas détectés (+708, sur un total de 181 000 tests effectués) et la barre des 4 000 décès est franchie ce jour (4 054, +138).

Le 21 avril, le gouvernement a annoncé la prolongation des mesures de confinement « intelligent » et de distanciation sociale actuelles jusqu'au 20 mai. Ont seulement été annoncées les mesures de relaxe suivantes :

- A compter du 28/04 : les cabinets dentaires peuvent à nouveau accueillir les patients pour des raisons « non urgentes »
- A compter du 28/04 : seules les **activités sportives de groupe en plein air pour les enfants** (jusqu'à 13 ans sans condition, 13-18 sous réserve de distanciation sociale) seront autorisées à titre dérogatoire ;
- A compter du 11/05 : **les écoles primaires pourront rouvrir partiellement** en suivant un emploi du temps aménagé (classes dédoublées et en alternance un jour sur deux). Les **garderies et institutions d'éducation spécialisées** pour les enfants de la même tranche d'âge pourront rouvrir complètement.

Par ailleurs, tous les événements (salons, rencontres de sport professionnel, festivals) sont interdits jusqu'au 1^{er} septembre (contre 1^{er} juin jusque-là).

Les opérateurs de transports en commun ont annoncé le prolongement des dispositifs de services réduit jusqu'au 20 mai. Les universités avaient déjà annoncé qu'elles n'offriront pas de cours en présentiel jusqu'à la rentrée de septembre.

L'institut national des statistiques (CBS) révèle que la confiance des consommateurs néerlandais est en chute libre. L'indicateur était à -2 en mars, mais il affiche désormais -22 en avril. Il s'agit là de sa plus forte chute depuis la création de l'indicateur. Il n'a toutefois pas (encore) atteint son record bas historique de -41 enregistré en mars 2013. L'opinion publique relative à l'état de l'économie, et les intentions d'achat sont les indicateurs souffrant de la baisse la plus importante (-69 et -17 respectivement).

➤ **Wageningen Bioveterinary Research mobilisée pour rechercher un vaccin contre le coronavirus.**

Wageningen Bioveterinary Research et la Coalition for Epidemic Preparedness Innovations collaborent pour développer des modèles permettant de tester des vaccins contre le coronavirus. Wageningen Bioveterinary Research testera quels animaux sont les plus appropriés en tant que modèle préclinique pour COVID-19.

- **Restrictions aux frontières pour les personnes**

Les travailleurs frontaliers des secteurs vitaux, qui comprennent le secteur agricole et horticole, peuvent circuler depuis et vers la Belgique grâce à la mise en place d'une « vignette verte ».

Les autorités néerlandaises ont, sur recommandation de la Commission européenne, prolongé jusqu'au 15 mai 2020 l'interdiction d'entrée dans l'UE des voyages non essentiels de personnes en provenance de pays tiers vers l'Europe. Depuis le 17 avril -18 h, **une déclaration sanitaire** (fièvre, problèmes respiratoires,...) **est requise** pour les voyageurs provenant de zones à haut risque **invités à se mettre en quarantaine pendant deux semaines.** Ces mesures s'appliquent aux passagers arrivant aux Pays-Bas en provenance des aéroports situés dans les zones à haut risque de contamination mentionnés sur [la liste établie par l'Agence européenne de la sécurité aérienne](#) (AESA). **Pour la France, sont concernés les aéroports situés en Ile-de-France et dans la région Grand Est (dont CDG et Mulhouse-Bâle).** Les voyageurs au départ de ces zones à haut risque se voient remettre par la compagnie aérienne un formulaire sanitaire à compléter. S'il répond « oui » à l'une des questions du formulaire, le voyageur ne sera pas autorisé à monter à embarquer.

Les frontières terrestres restent ouvertes.

- **Circulation des marchandises (import export)**

Il n'y a pas de restrictions aux frontières terrestres pour les transports de biens. Le transport des marchandises est donc maintenu.

- **Mesures transversales de soutien à l'économie**

Pour mémoire, l'ensemble des mesures sont présentées sur le site de l'ambassade de France au Pays-Bas :

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2020/03/23/covid-19-aux-pays-bas-les-mesures-de-soutien-a-l-economie-mises-en-place-par-le-gouvernement-neerlandais>

[L'ambassade a également publié les résultats d'une enquête sur l'impact de la pandémie de coronavirus sur l'activité des entreprises aux Pays-Bas :](#)

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2020/04/17/resultats-d-une-enquete-sur-l-impact-de-la-pandemie-de-coronavirus-sur-l-activite-des-entreprises-aux-pays-bas>

Autres mesures :

- Culture : soutien financier supplémentaire de 300 M€ pour le secteur culturel.
- Les banques ont accordé 1.000 crédits d'urgence pour une valeur d'environ 300 M€, mais le dispositif de garantie du gouvernement reste critiqué en raison de sa complexité administrative. Un report des charges de crédit a été accordé à 105.000 entrepreneurs et 17.000 consommateurs.
- 240.000 indépendants ont déjà soumis une demande pour le dispositif de revenu minimum.
- Le report de charges fiscales décidé par le gouvernement néerlandais serait parmi les plus généreux au monde selon l'American Tax Foundation. Ce constat concerne surtout la large gamme de taxes concernées (extension récente aux accises et taxes environnementales), mais également la durée (possibilité de demander un report de trois mois jusqu'au 19 juin, renouvelable).
- Le « guichet d'urgence », versement forfaitaire de 4.000€ aux entreprises des secteurs les plus touchés, pourrait concerner 700.000 entreprises. Suite à l'élargissement des critères d'éligibilité, le champ d'application de cette mesure a doublé.
- Le Parlement prône une interdiction des soldes jusqu'au 1er juillet, y compris pour les ventes en ligne afin que des entreprises telles qu'Amazon ne profite pas de la fermeture des magasins.

- **Points spécifiques secteur agricole**

- **FloraHolland va progressivement arrêter ses mesures d'urgence.**

Le marché aux fleurs FloraHolland avait pris un certain nombre de mesures d'urgence il y a un mois, comme l'introduction de prix minimum sur certains produits ou encore la régulation de l'offre. L'ajustement des prix minimaux a expiré le 20 avril. De plus, à partir du lundi 27 avril, Royal FloraHolland supprimera progressivement la régulation de l'offre selon un plan par étapes pour revenir à la situation normale pour tous les groupes de produits.

- **Limitations des importations de veaux**

Afin de permettre aux éleveurs néerlandais de vendre leurs veaux à l'abattoir, la LTO a annoncé ce jour que les importations de veaux, notamment en provenance d'Allemagne, devraient être limitées.

- **L'exemple des supermarchés français inspire les organisations syndicales NL :**

Les principaux syndicats néerlandais FNV et CNV appellent les chaînes de supermarché néerlandaises à répercuter leurs résultats exceptionnels en cette période de crise sous forme de bonus à leurs salariés. L'initiative des supermarchés Auchan et Carrefour, qui en France ont versé un bonus de

1000 euros à leurs salariés, est citée en exemple, alors qu'aux Pays-Bas les employés de supermarché, qui ont dû se montrer particulièrement flexibles et mobilisés, ont au mieux reçu bouquets de fleurs et plaques de chocolat de leur employeur.